

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 06001
Numéro SIREN : 800 862 021
Nom ou dénomination : CITYSCOOT

Ce dépôt a été enregistré le 22/07/2019 sous le numéro de dépôt 69473



20190694732018

DATE DEPOT : 22/07/2019

N° DE DEPOT : 69473

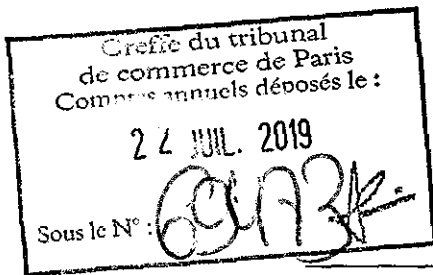
N° GESTION : 2014B06001

N° SIREN : 800862021

DENOMINATION : CITYSCOOT

ADRESSE : 8 rue Bayen 75017 Paris

MILLESIME : 2018



CITYSCOOT
Société par actions simplifiée
au capital de 96.132,50 euros
Siège Social : 8 rue Bayen - 75017 Paris
800 862 021 RCS Paris

**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUIN 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le vingt-sept
A 18 heures

Les associés de la société CITYSCOOT, société par actions simplifiée dont le siège social est 8 rue Bayen, 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 800 862 021 (la « Société ») se sont réunis en Assemblée Générale, au 58 avenue Kléber, 75116 Paris, sur convocation du Président de la Société faite conformément aux statuts.

Les membres de l'Assemblée Générale ont élargé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom personnel qu'en qualité de mandataire.

Le commissaire aux comptes, convoqué, est absent et excusé.

L'Assemblée est présidée par le Président, Monsieur Bertrand Fleurose.

Le Président indique que la feuille de présence, certifiée sincère et exacte, permet de constater que les associés présents ou représentés possèdent _____ actions sur les 961.325 actions composant le capital de la Société et représentant _____ droits de vote sur les 961.325 droits de vote attachés aux actions.

Le Président constate que les associés présents ou représentés réunissant le quorum requis par les statuts, l'Assemblée Générale est déclarée régulièrement constituée et apte à délibérer.

Le Président met à la disposition de l'Assemblée Générale et dépose sur le bureau :

- le rapport du Président ;
- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes ;
- les copies de la convocation adressée aux associés ;
- le rapport spécial du commissaire aux comptes ;
- le texte des projets de résolutions proposés par le Président à l'Assemblée Générale ;
- la feuille de présence certifiée exacte par le Président et les pouvoirs des associés représentés ; et
- les statuts de la Société.

Puis le Président déclare que l'ensemble de ces documents a été communiqué aux associés ou tenu à leur disposition, au siège social, conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables.

lt *nc* *AM* *CP ** *9* *LV*
ACB *B* *1* *DL*

L'Assemblée Générale lui en donne acte.

Le Président rappelle à l'Assemblée Générale qu'elle est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Président ;
2. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2018 ;
3. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
4. Lecture du rapport complémentaire du Président suite aux décisions du Président du 13 décembre 2018 relatives à l'émission et à l'attribution de BSPCE N°2/2016 et BSA N°1/2018(A) et (B) ;
5. Lecture du rapport complémentaire du commissaire aux comptes sur l'émission de bons de souscription de BSPCE N°2/2016 et BSA N°1/2018(A) et (B) ;
6. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
8. Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce ;
9. Agréments d'une nouvelle associée de la Société ;
10. Mandats des commissaires aux comptes ;
11. Remplacement d'un membre du Conseil Stratégique ;
12. Pouvoir pour les formalités.

Puis le Président donne lecture de ses rapports ainsi que des rapports du commissaire aux comptes.

La discussion est ouverte.

Après quelques échanges de vue et personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

« Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2018, approuve lesdits rapports, le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés au 31 décembre 2018 tels qu'ils lui ont été présentés.

Handwritten signatures and initials:
A large signature on the left.
AM
CP
SA
AUB
A
m
b
2
A large signature on the right.

L'Assemblée Générale prend acte que la Société n'a supporté aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code général des impôts au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

« Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2018, approuve la proposition d'affectation du résultat du Président et, après avoir constaté que les comptes de l'exercice se soldent par une perte de 5.173.978 euros, décide de l'affecter de la manière suivante.

Résultat de l'exercice :	(5.173.978) euros
Report à nouveau :	(7.616.707) euros
Résultat distribuable :	0 euro
Dotation au compte report à nouveau :	(5.173.978) euros
Solde du report à nouveau :	(12.790.686) euros

L'Assemblée Générale prend note, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, qu'aucun dividende n'a été distribué à ce jour par la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

« Conventions visées à l'article L.227-10 du Code de commerce »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Président, du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes clos le 31 décembre 2018 et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées, prend acte de l'absence de convention mentionnée dans ce rapport spécial, conformément à l'article L.227-10 du Code de commerce.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Handwritten signatures and initials:
 - A large stylized signature on the left.
 - Initials: AM, ZU, CP, SA, ACB.
 - A large 'B' on the right.
 - Other marks: a lightning bolt symbol, a circled '3', and a checkmark.

QUATRIEME RESOLUTION

« Agrément d'une nouvelle associée de la Société »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, après avoir pris connaissance des termes et conditions du projet de cession d'actions ordinaires de la Société à Céline Dubois tel que notifié au Président et aux associés en application de l'article 12.3 des statuts, agréée, pour autant que de besoin et conformément à l'article 12.3 des statuts de la Société, la cessionnaire susvisée comme nouvelle associée de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

« Constat du remplacement des commissaires aux comptes titulaire et suppléant »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées générales ordinaires, prend acte, suite aux assemblées générales des associés du 5 juillet 2018 et du 13 décembre 2018 :

- des démissions des commissaires aux comptes titulaire et suppléant qui ont été adressées à la Société et, en conséquence, de la cessation de leurs mandats à l'issue de l'assemblée du 5 juillet 2018 ;
- du remplacement du commissaire aux comptes titulaire de la Société par la société Ernst & Young et Autres (dont le siège est situé 1-2 place des saisons - Paris la Défense 1 - 92400 Courbevoie et qui est enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 438 476 913), représentée par Monsieur Franck Sebag, pour la durée restante du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- du remplacement du commissaire aux comptes suppléant de la Société par la société Auditex (dont le siège est situé 2 place des saisons, 92400 Courbevoie et qui est enregistrée au RCS de Nanterre sous le numéro 377 652 938), pour la durée restante du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée des associés statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

« Remplacement d'un membre du Conseil Stratégique »

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises par les statuts, approuve la proposition qui lui a été faite par le Conseil Stratégique de remplacer Monsieur Bruno Vanryb par Monsieur Christian Gueugnier en qualité de membre du Conseil Stratégique.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.

Handwritten signatures and initials: LF, AM, CP, RD, LU, SA, 4, and a large signature with 'nc' above it.

SEPTIEME RESOLUTION

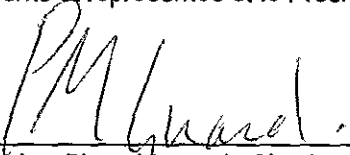
« Pouvoirs »


L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et/ou au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal, ainsi qu'à JOURNAL LA LOI, Tour Montparnasse, BP 58 – 33 avenue du Maine, 75755 Paris Cedex 15, à l'effet d'accomplir toutes formalités et publicités prévues par la loi et les règlements en vigueur relatives aux délibérations prises dans le cadre de la présente assemblée.


Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des associés présents ou représentés.


*
* * *


De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par les Associés présents et représentés et le Président.



Monsieur Pierre-Menno de Girard

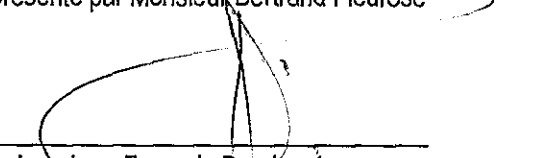

Monsieur Bertrand Fleurose

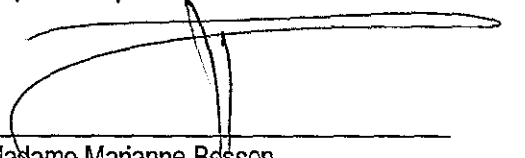

A2 Capital
Représentée par Monsieur Arthur Adam
Lui-même représenté par Monsieur
Bertrand Fleurose

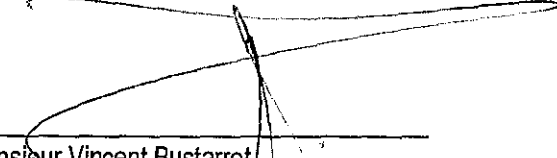

Altana Investissements
Représentée par Monsieur Christian Terrassoux

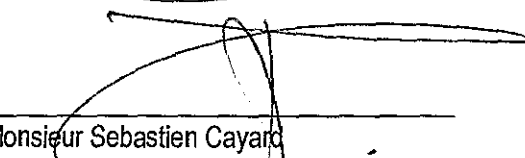

Monsieur Aslan Caglar
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

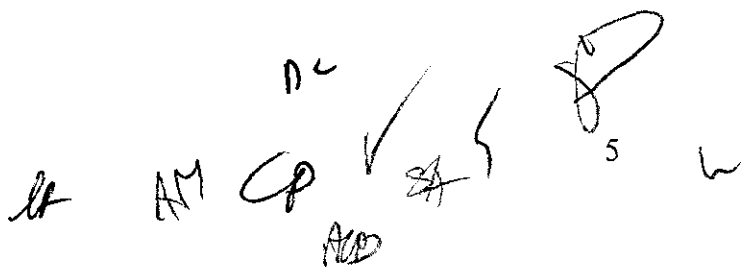

Monsieur Bele Calo Alain
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose


Monsieur Jean-François Berniguet
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

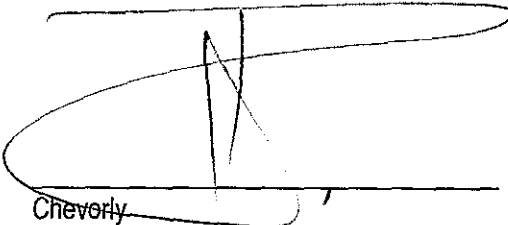

Madame Marianne Besson
Représentée par Monsieur Bertrand Fleurose

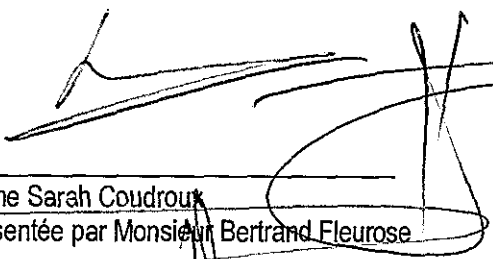

Monsieur Vincent Bustarret
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose


Monsieur Sebastien Cayard
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

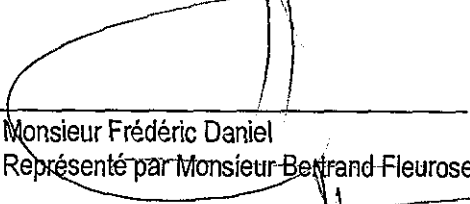

Handwritten notes and signatures, including initials like 'AM', 'CP', 'ABD', and a circled '5'.

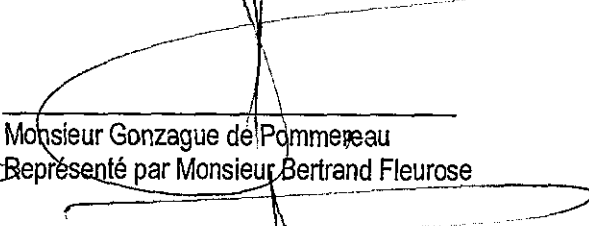
Caisse des Dépôts et Consignations
Représentée par Monsieur Eric Hayoun

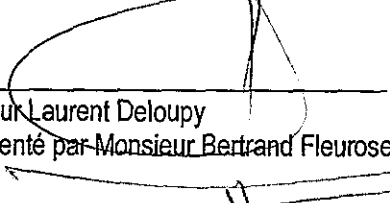

Chevorly
Représentée par Monsieur Jacques Leca
Lui-même représenté par Monsieur
Bertrand Fleurose

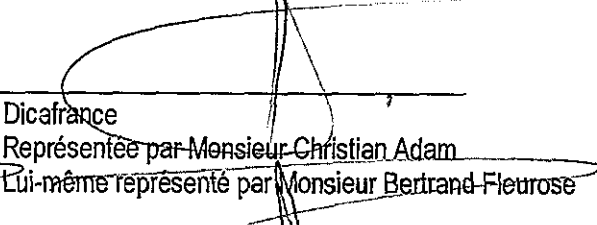

Madame Sarah Coudroux
Représentée par Monsieur Bertrand Fleurose

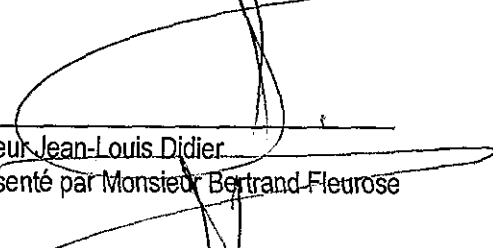

Monsieur Robin Cuisset
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

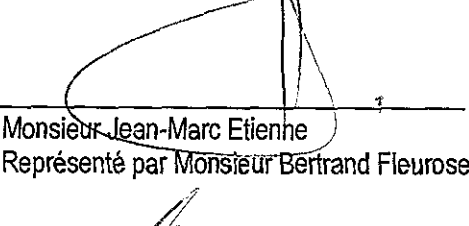

Monsieur Frédéric Daniel
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

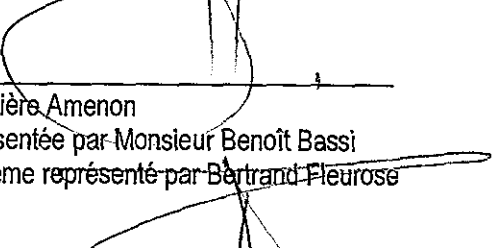

Monsieur Gonzague de Pommereau
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose



Monsieur Laurent Deloupy
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

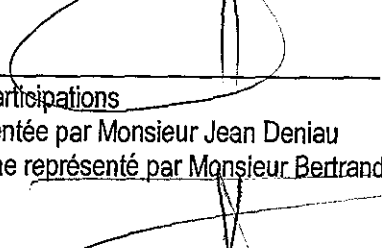

Dicafrance
Représentée par Monsieur Christian Adam
Lui-même représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

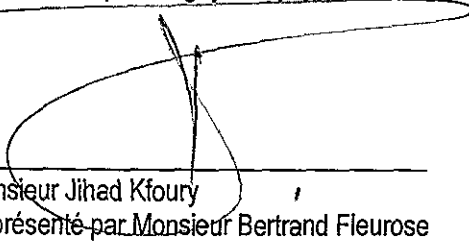

Monsieur Jean-Louis Didier
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

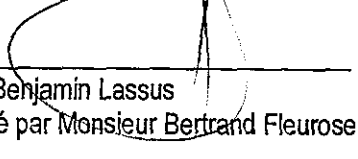

Monsieur Jean-Marc Etienne
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose


Financière Amenon
Représentée par Monsieur Benoît Bassi
Lui-même représenté par Bertrand Fleurose

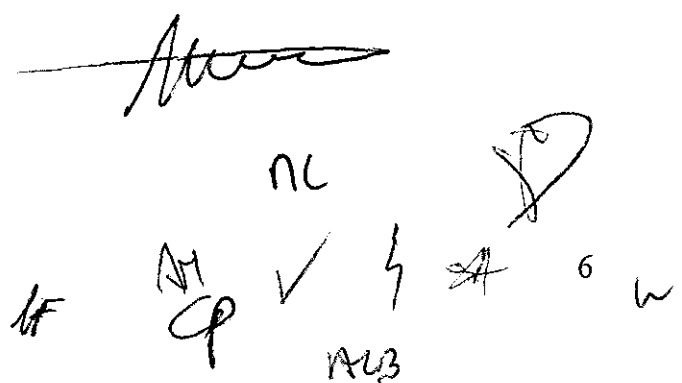

IP Transportation Limited
Représentée par Sergey Azatyan


JD3F Participations
Représentée par Monsieur Jean Deniau
Lui-même représenté par Monsieur Bertrand Fleurose


Monsieur Jihad Kfoury
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose


Monsieur Benjamin Lassus
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose


Monsieur Alexis Marcadet


Handwritten notes and signatures at the bottom of the page, including initials like 'AL', 'CP', 'ALB', '6', and 'w', along with a checkmark and a lightning bolt symbol.

Mokpo Holding
Représentée par Gassin Job
Lui-même représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

Monsieur Clément Pellissier

Monsieur Antony Ramon
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

Monsieur Laurent Saumon
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

Monsieur Nicolas Vark
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

Weber Investissements
Représentée par Monsieur Christian Gueugnier

Monsieur Fabien Pansu
Représenté par Monsieur Bertrand Fleurose

PETD
Représentée par Monsieur Thierry Dupont
Lui-même représenté par Monsieur Bertrand Fleurose


RATP
Représentée par Madame Stéphanie Bourgeois

SD2P
Représentée par Monsieur Pierre Esnée


Madame Marie-Astrid Viard
Représentée par Monsieur Bertrand Fleurose

Madame Françoise Welschinger
Représentée par Monsieur Bertrand Fleurose

nl
AT CP }
ACB }
7
w



Be Brave
Représentée Lucas Vanryb



Monsieur Nicolas Gordier



Monsieur Marc Craquelin



Monsieur Arnaud Sautet



FCPI 123Multinova V
Représentée par Monsieur Marc Guitet



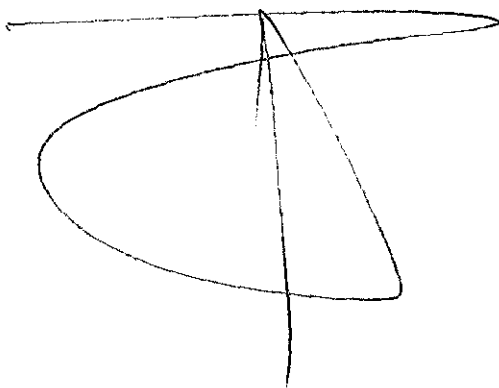
FCPI 123Multinova VI
Représentée par Monsieur Marc Guitet

Mr 17
Anne-Claire Bournat

CITYSCOOT
Société par actions simplifiée
au capital de 96.132,50 euros
Siège Social : 8 rue Bayen 75017 Paris
800 862 021 RCS Paris

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

*Certifiés conformes par
le Président*

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line at the top, a vertical line extending downwards, and a large, sweeping loop on the left side that crosses the vertical line.

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 453	11 808	8 645	7 462
Fonds commercial (1)	360 000	180 000	180 000	180 000
Autres immobilisations incorporelles	3 225 002	1 468 982	1 756 039	2 015 631
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 238 129	556 845	1 681 284	749 435
Autres immobilisations corporelles	2 134 534	198 046	1 936 488	401 942
Immobilisations corporelles en cours				10 670
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000 015		1 000 015	15
Créances rattachées aux participations	10 424		10 424	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 188 064		4 188 064	1 800 956
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 156 621	2 415 661	10 740 959	5 166 110
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	355 139		355 139	70 245
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 464 570		1 464 570	
Avances et acomptes versés sur commandes	46 872		46 872	146 321
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 630 124	176 139	3 453 986	77 566
Autres créances	3 125 649		3 125 649	323 564
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 964 300		1 964 300	319 231
Charges constatées d'avance (3)	405 035		405 035	120 944
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 991 690	176 139	10 815 552	1 057 871
Frais d'émission d'emprunt à étaler				19 897
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 148 311	2 591 800	21 556 611	6 243 878
(1) Dont droit au bail			360 000	360 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
Capital	96 013	59 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 468 902	8 438 021
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 616 708	-3 881 147
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 173 978	-3 735 561
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 774 229	881 245
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	785 000	942 675
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	785 000	942 675
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		1 063 663
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	476 041	445 284
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 786	1 401 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 677 448	697 721
Dettes fiscales et sociales	1 333 298	653 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		30 000
Autres dettes	11 519	
Produits constatés d'avance (1)	493 190	128 316
TOTAL DETTES	4 997 283	4 419 958
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 556 511	6 243 878
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 045 271	350 068
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 737 011	4 069 890
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 033	25 491
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	8 112 782	2 329 004
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	8 582 582	5 044 597
Chiffre d'affaires net	16 695 364	7 373 601
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée	568 774	252 073
Subventions d'exploitation	2 938 565	1 139 200
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 029 450	103 584
Autres produits	59 824	685
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	8 239 024	1 599 882
Variations de stock	-2 448 570	715 972
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock	699 106	-70 245
Autres achats et charges externes (a)	11 582 938	5 902 919
Impôts, taxes et versements assimilés	252 223	102 204
Salaires et traitements	5 212 023	2 498 205
Charges sociales	1 736 721	800 211
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 458 988	710 893
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		180 000
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	176 139	66 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 523	2 285
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 619 337	-3 639 184
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (3)	424	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	69 678	747
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	85 761	96 244
Différences négatives de change	1 153	1 404
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 188	-98 901
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-4 616 149	-3 738 085

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	206 973	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	119 663	2 676
Sur opérations en capital	448 502	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	192 504	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-553 696	-2 676
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 133	-5 200
BENEFICE OU PERTE	-5 173 978	-3 735 561
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	158 619	156 875
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CITYSCOOT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 21 556 511 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 173 978 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

*Frais de recherche et développement : 3 ans

* Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans

* Matériel de transport : 4 à 5 ans

* Matériel de bureau : 5 à 10 ans

* Matériel informatique : 3 ans

* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le stock est évalué au dernier prix d'achat connu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, l'Entreprise doit retracer dans ses comptes annuels l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et de l'Emploi (CICE). Le CICE est pris en compte dans le résultat d'exploitation en diminution du poste "salaires, traitement et charges sociales" pour un montant de 193 302 € pour l'année 2018.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'ouverture de la filiale en Italie.

Levée de fonds en février 2018

Les frais de recherche et développement

Changement de la durée d'amortissement des Frais de recherche et Développement depuis 2016 : 3 ans au lieu de 4 ou 5 ans

dont montant des amortissements exceptionnels de 2016 au 31/12/2017 de 192 504 €

Si les coûts de développement ne sont pas activés , le montant des dépenses de recherche et des coûts de développement sont comptabilisés en charge sur l'exercice .

Présence du mail de fusion suite à la TUP Enovee au 31/12/2017 de 364 599 €

Autres éléments significatifs

La continuité d'exploitation est subordonnée à la levée de fonds qui aura lieu en 2019

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	360 000			360 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 505 544	739 910		3 245 455
Immobilisations incorporelles	2 865 544	739 910		3 605 455
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 012 750	1 670 561	445 182	2 238 129
- Installations générales, agencements aménagement divers	377 547	1 489 151	176 971	1 689 726
- Matériel de transport	14 104	168 158	26 583	155 679
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 629	220 303	5 803	289 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 670		10 670	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 489 699	3 548 173	665 209	4 372 663
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15	1 010 424		1 010 439
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 800 956	2 367 108		4 168 064
Immobilisations financières	1 800 971	3 377 532		5 178 503
ACTIF IMMOBILISE	6 156 214	7 665 616	665 209	13 156 621

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	739 910	3 548 173	3 377 532	7 665 616
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	739 910	3 548 173	3 377 532	7 665 616
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste		10 670		10 670
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		654 539		654 539
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		665 209		665 209

Immobilisations incorporelles

Droit au bail

	31/12/2018
Éléments achetés	360 000
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	

Dépréciation du droit au bail : 180 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
CITYSCOOT ITALIA 53011 MILAN			100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 000 000	1 000 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	482 452	998 319		1 480 770
Immobilisations incorporelles	482 452	998 319		1 480 770
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	263 315	473 305	179 775	556 845
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 715	83 597	18 925	97 387
- Matériel de transport	4 842	27 170	6 871	25 141
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 780	49 204	466	75 518
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	327 653	633 276	206 038	754 891
ACTIF IMMOBILISE	810 104	1 631 595	206 038	2 235 661

Notes sur le bilan

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 339 296 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	10 424		10 424
Prêts			
Autres	4 168 064		4 168 064
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 630 124	3 630 124	
Autres	3 125 649	3 125 649	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'évance	405 035	405 035	
Total	11 339 296	7 160 808	4 178 488
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	424
Clients - factures à établir	109 708
Fournisseurs - rrr à obtenir	21 086
Divers - produits à recevoir	2 047 383
Total	2 178 601

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 012,50 euros décomposé en 960 125 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	599 323	0,10
Titres émis pendant l'exercice	360 802	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	960 125	0,10

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 997 283 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 033	11 033		
- à plus de 1 an à l'origine	1 250 008	204 737	925 271	120 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 677 448	2 677 448		
Dettes fiscales et sociales	1 333 298	1 333 298		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 305	17 305		
Produits constatés d'avance	493 190	493 190		
Total	4 997 283	4 737 011	925 271	120 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 786			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	362 436
Interets courus a payer	11 033
Dettes provisio. pour congés payés	348 093
Personnel - autres charges à payer	215 588
Charges sociales sur congés payés	127 940
Charges sociales - charges a payer	132 330
Autres charges a payer	83 600
Clients - RRR à accorder	11 519
Total	1 292 539

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	405 034		
Total	405 034		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	493 190		
Total	493 190		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des locations commencées pendant la durée de l'exercice. Pour l'achat de minutes prépayées, un produit constaté d'avance est enregistré pour les minutes achetées et non consommées à la date de clôture de l'exercice.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	12 700	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 294	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	448 502	
Amortissements des immobilisations	192 504	
Autres produits		206 973
TOTAL	749 999	206 973



Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Honoraires du CAC

Honoraires des commissaires aux comptes : 25 545 €



Cityscoot

Exercice clos le 31 décembre 2018

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société Cityscoot,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Cityscoot relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Autres éléments significatifs » de l'annexe des comptes annuels qui décrit les mesures envisagées par votre société lui permettant de couvrir ses besoins en trésorerie au 31 décembre 2018.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 14 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Franck Sebag

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2018	Net 31/12/2017
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	20 453	11 808	8 645	7 462
Fonds commercial (1)	360 000	180 000	180 000	180 000
Autres immobilisations incorporelles	3 225 002	1 468 962	1 756 039	2 015 631
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 238 129	556 845	1 681 284	749 435
Autres immobilisations corporelles	2 134 534	198 046	1 936 488	401 942
Immobilisations corporelles en cours				10 670
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 000 015		1 000 015	15
Créances rattachées aux participations	10 424		10 424	
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	4 168 064		4 168 064	1 800 956
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	13 156 621	2 415 661	10 740 959	5 166 110
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	355 139		355 139	70 245
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 464 570		1 464 570	
Avances et acomptes versés sur commandes	46 872		46 872	146 321
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 630 124	176 139	3 453 986	77 566
Autres créances	3 125 649		3 125 649	323 564
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 964 300		1 964 300	319 231
Charges constatées d'avance (3)	405 035		405 035	120 944
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 991 690	176 139	10 815 552	1 057 871
Frais d'émission d'emprunt à étaler				19 897
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	24 148 311	2 591 800	21 556 511	6 243 878
(1) Dont droit au bail			360 000	360 000
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2018	31/12/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	96 013	59 932
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	28 468 902	8 438 021
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-7 616 708	-3 881 147
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-5 173 978	-3 735 561
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	15 774 229	881 245
FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées	785 000	942 675
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES	785 000	942 675
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES		
Emprunts obligataires convertibles		1 063 663
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	476 041	445 284
Emprunts et dettes financières diverses (3)	5 786	1 401 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 677 448	697 721
Dettes fiscales et sociales	1 333 298	653 694
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		30 000
Autres dettes	11 519	
Produits constatés d'avance (1)	493 190	128 316
TOTAL DETTES	4 997 283	4 419 958
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	21 556 511	6 243 878
(1) Dont à plus d'un an (a)	1 045 271	350 068
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 737 011	4 069 890
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	11 033	25 491
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	8 112 782	2 329 004
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	8 582 582	5 044 597
Chiffre d'affaires net	16 695 364	7 373 601
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée	568 774	252 073
Subventions d'exploitation	2 938 565	1 139 200
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	2 029 450	103 584
Autres produits	59 624	685
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	8 239 024	1 599 882
Variations de stock	-2 448 570	715 972
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock	699 106	-70 245
Autres achats et charges externes (a)	11 582 938	5 902 919
Impôts, taxes et versements assimilés	252 223	102 204
Salaires et traitements	5 212 023	2 498 205
Charges sociales	1 736 721	800 211
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 458 988	710 893
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		180 000
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	176 139	66 000
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	2 523	2 285
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	-4 619 337	-3 639 184
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Produits financiers		
De participation (3)	424	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	69 678	747
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	65 761	98 244
Différences négatives de change	1 153	1 404
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	3 188	-98 901
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-4 616 149	-3 738 085

Compte de résultat (suite)

	31/12/2018	31/12/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	206 973	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	119 663	2 676
Sur opérations en capital	448 502	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	192 504	
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-553 696	-2 676
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	4 133	-5 200
BENEFICE OU PERTE	-5 173 978	-3 735 561
<i>(a) Y compris :</i>		
- Redevances de crédit-bail mobilier	158 619	156 875
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS CITYSCOOT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 21 556 511 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 5 173 978 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis selon le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- *Frais de recherche et développement : 3 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le stock est évalué au dernier prix d'achat connu.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du Code Général des Impôts, l'Entreprise doit retracer dans ses comptes annuels l'utilisation du Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et de l'Emploi (CICE). Le CICE est pris en compte dans le résultat d'exploitation en diminution du poste "salaires, traitement et charges sociales" pour un montant de 193 302 € pour l'année 2018.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'ouverture de la filiale en Italie.
Levée de fonds en février 2018

Les frais de recherche et développement

Changement de la durée d'amortissement des Frais de recherche et Développement depuis 2016 : 3 ans au lieu de 4 ou 5 ans
dont montant des amortissements exceptionnels de 2016 au 31/12/2017 de 192 504 €

Si les coûts de développement ne sont pas activés , le montant des dépenses de recherche et des coûts de développement sont comptabilisés en charge sur l'exercice .

Présence du mail de fusion suite à la TUP Enovee au 31/12/2017 de 364 599 €

Autres éléments significatifs

La continuité d'exploitation est subordonnée à la levée de fonds qui aura lieu en 2019

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	360 000			360 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 505 544	739 910		3 245 455
Immobilisations incorporelles	2 865 544	739 910		3 605 455
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 012 750	1 670 561	445 182	2 238 129
- Installations générales, agencements aménagement divers	377 547	1 489 151	176 971	1 689 726
- Matériel de transport	14 104	168 158	26 583	155 679
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	74 629	220 303	5 803	289 129
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	10 670		10 670	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 489 699	3 548 173	665 209	4 372 663
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15	1 010 424		1 010 439
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 800 956	2 367 108		4 168 064
Immobilisations financières	1 800 971	3 377 532		5 178 503
ACTIF IMMOBILISE	6 156 214	7 665 616	665 209	13 156 621

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	739 910	3 548 173	3 377 532	7 665 616
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	739 910	3 548 173	3 377 532	7 665 616
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant		10 670		10 670
Cessions		654 539		654 539
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		665 209		665 209

Immobilisations incorporelles

Droit au bail

	31/12/2018
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	360 000
Total	

Dépréciation du droit au bail : 180 000 euros

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
CITYSCOOT ITALIA 53011 MILAN			100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 000 000	1 000 000			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	482 452	998 319		1 480 770
Immobilisations incorporelles	482 452	998 319		1 480 770
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	263 315	473 305	179 775	556 845
- Installations générales, agencements aménagements divers	32 715	83 597	18 925	97 387
- Matériel de transport	4 842	27 170	6 871	25 141
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	26 780	49 204	466	75 518
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	327 653	633 276	206 038	754 891
ACTIF IMMOBILISE	810 104	1 631 595	206 038	2 235 661

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 11 339 296 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	10 424		10 424
Prêts			
Autres	4 168 064		4 168 064
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 630 124	3 630 124	
Autres	3 125 649	3 125 649	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	405 035	405 035	
Total	11 339 296	7 160 808	4 178 488
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	424
Clients - factures à établir	109 708
Fournisseurs - rrr à obtenir	21 086
Divers - produits à recevoir	2 047 383
Total	2 178 601

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 96 012,50 euros décomposé en 960 125 titres d'une valeur nominale de 0,10 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	599 323	0,10
Titres émis pendant l'exercice	360 802	0,10
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	960 125	0,10

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 4 997 283 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	11 033	11 033		
- à plus de 1 an à l'origine	1 250 008	204 737	925 271	120 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 677 448	2 677 448		
Dettes fiscales et sociales	1 333 298	1 333 298		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	17 305	17 305		
Produits constatés d'avance	493 190	493 190		
Total	4 997 283	4 737 011	925 271	120 000
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	5 786			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	362 436
Interets courus à payer	11 033
Dettes provisio. pour congés payés	348 093
Personnel - autres charges à payer	215 588
Charges sociales sur congés payés	127 940
Charges sociales - charges à payer	132 330
Autres charges à payer	83 600
Clients - RRR à accorder	11 519
Total	1 292 539

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	405 034		
Total	405 034		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	493 190		
Total	493 190		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est reconnu sur la base des locations commencées pendant la durée de l'exercice. Pour l'achat de minutes prépayées, un produit constaté d'avance est enregistré pour les minutes achetées et non consommées à la date de clôture de l'exercice.

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pérales	12 700	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	96 294	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	448 502	
Amortissements des immobilisations	192 504	
Autres produits		206 973
TOTAL	749 999	206 973

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.

Honoraires du CAC

Honoraires des commissaires aux comptes : 25 545 €